



## Demande de bourses lycées

publié le 03/04/2018

Bonjour,

La campagne de demande de bourse en ligne lycées est ouverte depuis aujourd'hui.

Elle se fait de la même manière que la demande de bourses en ligne des collèges.

Un flyer va être distribué à vos enfants pour vous expliquer les démarches à suivre.

Pensez à faire une simulation pour connaître vos droits, car le barème est un peu plus élevé que pour les bourses de collège.

La date butoir est fixée au 20 juin 2018, les demandes qui ne seront pas saisies à cette date ne seront pas traitées et seront classées hors délais.

Je me tiens à votre disposition pour tout renseignement.

Cordialement.

La secrétaire

Sylvie AUZANNEAU

### Document joint

 demande\_de\_bourse\_des\_lycees (PDF de 274.6 ko)



**Académie  
de Poitiers**

**Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.**

**Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.**